

nouvelles fondations du Baccara-Restaurant,
La délibération qui suit est prise à l'unanimité

Le Conseil Municipal

Vu l'avis de la Commission plénière

Vu l'avis du Bureau Sécurité

Considérant que du fait de la nature du sol en bordure de mer sur lequel sera construite la partie du casino abritant le Baccara-restaurant et à été précisée l'utilisation de pieux coulés ce qui nécessiterait la destruction des fondations primitives.

Décide

- d'autoriser le Maire à donner l'ordre de service pour les fondations spéciales de la partie Baccara-Restaurant du Casino qui seront constituées par des pieux coulés.

- que la dépense estimée à 99.465 NF sera imputée sur les crédits affectés à la reconstruction du Casino.

- d'autoriser le Maire à signer un marché avec l'entreprise France et Colonies d'un montant de 99.465 NF.

- de demander au Maire de faire toutes démarches en vue d'obtenir la prise en charge par le Ministère de la construction de tout ou partie de la dépense supplémentaire nécessitée par ces fondations.

Aménagement de la tache verte: Marché Bonnin

En vue d'activer la plantation des arbres de la tache verte et de gagner une année, il a été demandé à M. Bonnin de procéder à la fourniture et à la plantation de platanes, peupliers d'Italie, et magnolias, savoir:

60 platanes 18/20 à 63 NF	= 3.780 NF (plantations)
50 peupliers d'Italie à 41 NF	= 2.050 NF (seulement)
96 magnolias à 240 NF	= 6.240 NF
5 pins sylvestres à 190	= 950 NF

Soit au total 13.020 NF

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser